ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI-De 7h15 à 18h30

FONCTIONNEMENT: Animation ouverte à tous les enfants du CP au CM2

Garderies de 7h15 à 8h30 et de 17h30 à 18h30

- -1/2 journée sans repas le matin de 8h30 à 12h30
- -1/2 journée sans repas l'après-midi de 13h30 à 17h30
- -1/2 journée avec repas le matin de 8h30 à 13h30
- -Journée avec repas de 8h30 à 17h30



INSCRIPTION aux animations et aux repas à effectuer directement au Claé

La place de l'enfant est réservée à l'année, prévenir des absences au plus tard la veille avant 10 heures pour annuler la facturation des animations et du repas.

pour l'année scolaire 2024/2025. En cas de non-paiement l'enfant ne sera pas admis le mois REGLEMENT MENSUEL selon votre quotient familial (plafond de 5€/jour) + adhésion de 2,50€

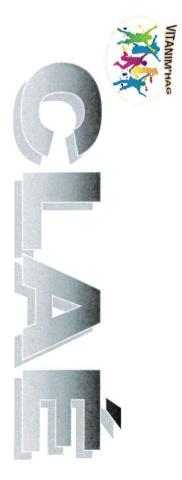
JOURNEE TYPE

- convenance, ou activités proposées par les animateurs, ou ateliers musique ou judo par les -LE MATIN: activités non dirigées, les parents peuvent déposer et reprendre leur enfant à leur
- **-LE MIDI**: 12h30- 13h30, prise de repas avec 1 animateur par table par tranche d'âge
- -L'APRÈS-MIDI PAS D'ENTREE ET DE SORTIES entre 14h à 16h et entre 16h et 17h20 cai
- 2 activités sont proposées :
- foot, base-ball, acrosport, dodgeball, cirque.. * Plein air et sports : Gymnastique, danse, lutte, sports collectifs, jeux de raquettes, GRS
- theatre, chant, ... * Activités d'expression et de découverte : Plâtre, terre, peinture, pâtisserie, musique,
- * Projets du CLAE sur la commune : Carnaval, tournoi sportif, Halloween, clip vidéo, film spectacle, balades, grands jeux dans Beaumont-Hague.

-GOUTER de 15h30 à 16h tous ensemble à fournir par les parents



- kermesse, olympiades, jeux de piste, chasse au trésor...Ne pas prévoir de goûter * Grands jeux tous les derniers mercredis de chaque mois et anniversaires : Rallyes,
- cinéma, zoo, visites. * Sorties éducatives selon projets sur inscription : Funbox, spectacles, carnaval, cirque,



Centre de Loisirs Associé à l'École élémentaire Année scolaire 2024-2025 Enfants du CP au CM2



IN ANIMATION DU TEMPS DU MIDI



- * ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR
- AIDE AUX LECONS
- (ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI (4 formules)



CLAÉ 2, rue des écoliers à Beaumont-Hague 09 66 42 62 85

claebh@orange.fr https://www.vitanim-hag.fr/

À partir de 7h15 jusqu'à 8h30

Cet accueil est réservé aux enfants scolarisés à l'école élémentaire, au Claé, sur inscription à l'année, une fois inscrit, vous pouvez déposer votre enfant selon vos besoins, temps non dirigé sonner à l'entrée.

Règlement mensuel selon votre quotient familial (plafond de 0,90€/ ½ h et 1,70€/heure) + **adhésion de 2,50€** pour l'année scolaire 2024/2025

-ANIMATION DU TEMPS DU MIDI-

LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI de 11h45 à 12h45 ou de 12h45 à 13h45

Cette animation est gratuite et strictement réservée aux enfants inscrits au restaurant scolaire ou via le kiosque famille. ELLE EST ASSUREE GRATUITEMENT LORSQUE <u>le dossier administratif du Claé est dûment rempli</u>.

Le temps de repas doit permettre à l'enfant de profiter d'un moment de détente et de récupération. Il peut exprimer ses attentes et gérer son temps. Cet apprentissage se concrétise au quotidien par différents espaces que les enfants pourront s'approprier.

- * Espace sportif: différents sports et jeux collectifs à la halle des sports
- * Espace activités manuelles : petit bricolage, peinture, projets, activités autour des fêtes ou des repas à thème
- * Espace libre : lecture, dessins, jeux de cour, jeux de société, jeux de construction
- * Espace salle de jeux : Coin salon de coiffure, coin salon d'esthétique, coin maisonnette, coin épicerie
- *Espace cour : jeux de cour ou activités non dirigées

△ ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR-LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI de 16h30 à 18h30

Possibilité de laisser votre enfant au Claé après l'école à 16h30 et de venir le rechercher à votre convenance, par la grille de la cour, ou en sonnant à l'entrée si la grille est fermée. Temps non dirigé. Goûter à fournir par les parents.

Règlement mensuel selon votre quotient familial (plafond de 0,90 ε / ½ h, de 1,70 ε /1h ou de 2.50 ε /2h) + **adhésion de 2,50\varepsilon** pour l'année scolaire 2024/2025.

AIDE AUX LECONS —

LUNDI MARDI JEUDI et VENDREDI de 16h30 à 17h30

Accueil sur inscription, strictement réservé aux enfants scolarisés à l'école élémentaire de Beaumont-Hague. <u>Attention !</u> Le responsable doit impérativement prévenir le CLAÉ des absences de son enfant. Ne pas venir le rechercher avant 17h30.

16h30-16h45: GOUTER (à fournir par les parents)

16h45-17h30 : AIDE AUX LECONS par classe

17h30-18h30 : ACCUEIL PERISCOLAIRE si besoin

Règlement mensuel selon votre quotient familial (plafond de 1.70 ϵ /1h) + **adhésion de 2,50\epsilon** pour l'année scolaire 2024/2025.

-CLAS-

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité Uniquement le VENDREDI de 16h30 à 18h30

Réservé uniquement aux familles sollicitées par les enseignants de Beaumont-Hague. Inscriptions début octobre, se renseigner en début d'année.

16h30-16h45 : GOUTER (à fournir par les parents)

16h45-17h15 : accompagnement scolaire sous forme d'activités ludiques

17h15-18h30 : diverses activités selon le projet du trimestre par les animateurs ou par des intervenants, sorties et visites en extérieurs

Forfait trimestriel de 6€ sans condition de ressources à régler en octobre, janvier et avril + adhésion de 2,50€ pour l'année scolaire 2024/2025

